Travaux publics et Services gouvernementaux

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division L'Esplanade Laurier East Tower, 4th floor, Ottawa Ontario K1A 0S5

	¥011		Jour Clauses et Condition
Title - Sujet			
office supplies			
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
B8107-210015/A		2020-0	7-14
Client Reference No N° de re	éférence du client		
B8107-210015			
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-313-78906	éférence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N° \	VME
hn313.B8107-210015			
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2020-07-30			Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.			I
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:	<u> </u>	
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:		uyer ld - ld de l'acheteur
Kelly, Ruth			n313
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No	N° de FAX
(873) 354-9895 ()	10 1 "	() -	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service			
Spe	cified Herein		
Précisé	dans les présentes		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigee	Delivery Oπered - Livraison proposee	
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ner au nom du fournisseur/	
Signature	Date	



hn313.B8107-210015

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.2 É	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
	SERVICE CONNEXION POSTEL	
PARTIE 2	? – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.2 F 2.3 D	NSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3 4
	PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS4	
PARTIE 3	- INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1 In	NSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4	- PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	8
	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	
PARTIE 5	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
PARTIE 6	S – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT12	2
6.2 É 6.3 C	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
6.5 F 6.6 F	DURÉE DU CONTRAT	3
6.8 A 6.9 L	NSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	4 4
6.11 6.12 F	DRDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	5 5

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et dans les quantités indiquées à l'annexe A.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2021.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

Solicitation No. - N° de l'invitation B8107-210015/A Client Ref. No. - N° de réf. du client B8107-210015

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: 60 jours Insérer: 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
<u>B1000T</u>	Condition du Material	2014-06-26

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Remarque : Pour les soumissionnaires qui choisissent de présenter leurs soumissions en utilisant Connexion postel pour la clôture des soumissions à l'Unité de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante : tpsqc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsqc-pwgsc.gc.ca

Remarque: Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins de dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada <u>Achats et ventes</u>, sous le titre « <u>Processus de contestation des</u> <u>soumissions et mécanismes de recours</u> », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015 Buyer ID - Id de l'acheteur $hn3\,13$ CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

 Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion Postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

- o Section I : Soumission technique
- Section II : Soumission financière
- Section III: Attestations
- Section IV : Renseignements supplémentaires
- Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :
 - Section I : Soumission technique (2 copies papier)
 - Section II: Soumission financière (1 copies papier)
 - Section III : Attestations (1 copies papier)
 - o Section IV : Renseignements supplémentaires (1 copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

 Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites cidessous pour préparer leur soumission en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la Politique d'achats écologiques (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur $hn3\,13$ CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

3.1.2 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, veuillez identifier lesquels sont acceptés :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

Si aucun choix n'a été fait, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté. L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.3 Livraison offerte

Bien que la livr	aison soit	demandée 1	tel qu'il es	t précisé	ci-dessus,	la meilleure d	ate de l	livraison
possible est le								

 $\begin{array}{l} \mbox{Solicitation No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ \mbox{B8107-210015/A} \\ \mbox{Client Ref. No. - N}^{\circ} \mbox{ de réf. du client} \\ \mbox{B8107-210015} \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015 Buyer ID - Id de l'acheteur $hn3\,13$ CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.1.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :	Suivi de la livraison :		
Nom : Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Nom : Téléphone : Télécopieur : Courriel :		

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles à l'annexe A)

4.1.2 Évaluation financière

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

* Conformité à la base d'établissement de prix;

4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, DDP rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable, selon le cas.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

Solicitation No. - N° de l'invitation B8107-210015/A Client Ref. No. - N° de réf. du client B8107-210015

OU

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015 Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.2.2	Attestation des	caractéristiques	environnementale	es générales
-------	-----------------	------------------	------------------	--------------

	7 Modellon dos caracteriotiques cirricinionidade (,011010100
	Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déd d'attestation	clarations suivantes aux fins
	a) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit o 14001.	u rencontre la norme ISO
	Signature du représentant autorisé du soumissionnaire Date	
OU		
I a sour	b) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et c toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) tableau ci-dessous. missionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4	critères identifiés dans le
	pues écologiques au sein de l'organisation des	Insérez un crochet pour
	issionnaires	chaque critère qui est respecté.
	ise un environnement sans papier au moyen de directives, dures et / ou des programmes.	
dans l	les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc e cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications aires par votre client.	
d'un n	pier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé ninimum de 30% de matières recyclées et possède une cation de la gestion durable des forêts.	
cartou retour le cad	préférablement des encres écologiques et achète des uches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être nées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans re des activités quotidiennes.	
l'alum progra	acs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et inium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au amme de recyclage local.	
	nimum de 50% de matériel de bureau détient une certification ergétique.	
	Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	 Date
	-	

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web_d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et dans les quantités indiquées à l'annexe A.

6.2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<u>B7500C</u>	Marchandises excédentaires	2006-06-16

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2020-05-28) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (insérer la date)

Solicitation No. - N° de l'invitation B8107-210015/A Client Ref. No. - N° de réf. du client B8107-210015

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly – Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction de l'approvisionnement des produits industriels et des véhicules- Division HN
140, rue O'Connor, Édifice L'esplanade Laurier, Tour Est, 4e étage
Ottawa ON K1A 0R5

Téléphone: 873-354-9895 Courriel: ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux	Suivi de la livraison :
Nom :	Nom :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopieur :	Télécopieur :
Courriel :	Courriel :

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur $hn313 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants : supprimer les types de paiements qui ne s'appliquent pas

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2016-01-28

6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - (a) L'original et un exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement;
 - (a) Un exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) les conditions générales <u>2010A</u> (2020-05-28) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- (c) Annexe X, Énoncé des Besoin;

d)	la soumission de l'entrepreneur en dat	e du	_ (inscrire la date de l	la soumission) (si la
	soumission a été clarifiée ou modifiée,	insérer au mon	nent de l'attribution de	u contrat : « clarifiée le
	» ou « , modifiée le	» et inscrire la d	ou les dates des clari	fications ou
	modifications).			

6.11 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date	
<u>D9002C</u>	Ensembles incomplets	2007-11-30	

6.11.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés rendu droits acquittés (DDP) IRCC, Ottawa, Ontario selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.12 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015 Buyer ID - Id de l'acheteur $hn3\,13$ CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « A »

ÉNONCÉ DES EXIGENCES (EDE) POUR IMMIGRATION, RÉFUGIÉS, CITOYENNETÉ CANADA (IRCC)

1.0 Fournitures d'impression et de badges d'identification nationaux

L'IRCC achèterait des fournitures d'impression et de badges d'identification pour le siège social et de nombreux sites de l'IRCC au Canada.

2.0 Objectif

L'IRCC a besoin de ces fournitures pour fournir un service continu et sans faille à ses employés dans tout le Canada en termes de badges d'identification et d'accessoires.

3.0 Produits livrables

CODE PRODUIT	ARTICLE	QTÉ	Unité dist.	Prix Unitaire	Total d'articles
HID 84052	RUBAN POUR IMPRIMANTE COULEUR	70	chaque		
HID 84053	RUBAN DE FILM TRANSFERT TRANSPARENT	25	chaque		
HID 82267	AUTOCOLLANTS EN PLASTIQUE AVEC DOS EN MYLAR	25000	chaque		
HID 81758	CARTES PLASTIQUES VIERGES	1000	chaque		
2120-3032	BOBINE D'INSIGNE RONDE BLEUE	5000	chaque		
2137-5001	LONGE DE SÉCURITÉ	2000	chaque		
1815-1010	POCHETTE PORTE-BADGE EN PLASTIQUE	10000	chaque		
2000HPGGMN	CORP 1000 CARTES D'ACCÈS	6000	chaque		

4.0 Contraintes

Livrer les produits le plus rapidement possible avant l'épuisement des stocks.

 $\begin{array}{l} \mbox{Solicitation No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ B8107-210015/A \\ \mbox{Client Ref. No. - N}^{\circ} \mbox{ de réf. du client} \\ B8107-210015 \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier hn313.B8107-210015

Buyer ID - Id de l'acheteur hn313 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME